

Séance ordinaire
du 25 novembre 1956.

Le vingt cinq novembre mil neuf cent cinquante six, le Conseil municipal s'est réuni à quatorze heures trente, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Allary, Maire.

Présents :

M^{me} Allary, Ferret, Philippot, Campot, Viollet, Faure, Chauvin, Bajule.

Absents :

M^{me} Mazière, Bauchot, Fichou.

Bureau d'Asside Sociale.

Présents : M^{me} Faure Arthur, Sommerhalter Charles. Monsieur Chauvin Louis ayant dû être hospitalisé à Lirac, demande le bénéfice de l'Asside Sociale. Sa demande est acceptée.

Liste des assistants bénéficiaires de l'Asside Médicale Gratuite Economiquement Fraîches : M^{me} Mr Duclaud au Bourg
M^{me} Plagard Eugénie à Roget.

Révision des listes électorales politiques en 1957.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité :

M^{me} Bajule Joseph, Campot Joseph et Ferret Fernand pour faire partie de la Commission chargée de la révision de la liste électorale politique en 1957.

Salaire du journalier employé sur les chemins.

Monsieur Salana Maurice ayant dû cesser tout travail le Conseil municipal décide d'employer Monsieur CLEMENT Louis, sur les chemins de la commune, 4 jours par semaine, soit 136 heures par mois au salaire

horaire de 115 f. 92. Les crédits correspondants sont disponibles au budget régional.

Indemnité au Conducteur de Chantier.

Le Conseil Municipal, vu l'arrêté interministériel du 27 juillet 1950, vu le budget régional 1956, fixant le montant de l'indemnité à 3.000 francs, considérant que l'ouvrier malheureux a effectivement assuré la surveillance dont il s'agit, décide d'accorder à M^e Malherbe l'indemnité de 3.000 francs au titre de l'exercice 1956.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits. Ont signé tous les membres présents.

X Rauw Fauve Coupez P. Delphosse

Toller Fauve Lhouriq Najac